




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110131-13977-DE-1-1_0
Date de signature : 01/02/11
Date de réception : mardi 1 février 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRASMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN- PROVENCE N°2011.54

Séance publique du

31 janvier 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : MARCHÉ DE FOURNITURE DE VÉHICULES ET ENGINS DESTINÉS AUX SERVICES MUNICIPAUX – PROGRAMME 2010/2011 - SIGNATURE DU MARCHÉ

Le 31/01/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 25 Janvier 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliott BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Chantal DAVENNE, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Christine BERNARD à Mme Charlotte BENON, Mme Danièle BRUNET à M. Eric CHEVALIER, M. Robert FOUQUET à M. Francis TAULAN, M. Jacques GARCON à M. Henri MATAS, M. André GUINDE à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. Jacques AGOPIAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Catherine RIVET-JOLIN à M. Alexandre GALLESE, Mme Françoise TERME à Mme Fatima DRAOUZIA

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.



01.15

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -
Etudes Juridiques et Marchés Publics
Direction des Marchés Publics

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 31/01/11

RAPPORTEUR : M. Maurice CHAZEAU
CO-RAPPORTEUR(S) : M. Robert FOUQUET

Politique Publique : GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : MARCHÉ DE FOURNITURE DE VÉHICULES ET ENGINS DESTINÉS AUX SERVICES MUNICIPAUX – PROGRAMME 2010/2011 - SIGNATURE DU MARCHÉ - Décision du Conseil

Mes chers collègues,

Le parc de véhicules est à renouveler, notamment pour les services de nettoyage.

Un avis d'appel public à concurrence a donc été envoyé aux divers supports de presse officiels le 21 septembre 2010.

Il s'agit d'un marché à bons de commande avec minimum et maximum en nombre d'unités, passé en application des articles 33, 57 à 59 et 77 du code des Marchés Publics, comportant 10 lots :

Lot	Désignation	Quantité	
		Minimum	Maximum
1	Moto 600/700 cm3 type trail 4 temps	3 U	6 U
2	Mini benne ridelles sur porteur VL	2 U	6 U
3	Véhicules électriques	4 U	6 U
4	Mini benne 4m3 compactable	1 U	2 U
5	Micro balayeuse	2 U	4 U
6	Laveur haute pression eau froide sur porteur	1 U	2 U
7	Porteur d'eau CCFF	1 U	2 U
8	Véhicules sanitaires	1 U	2 U
9	Médiabus	1 U	2 U
10	Véhicules 4x4	1 U	2 U

Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé. Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Les marchés sont conclus pour une période de 1 an à compter de leur notification ou pour chaque lot, lorsque le maximum des quantités commandées est atteint pour le lot concerné.

Concernant le lot 09 Médiabus, dans l'éventualité du choix porté sur un véhicule électrique, la durée du marché liée à la location des batteries sera de 48 mois minimum à compter de la livraison du (des) véhicule (s). Trois mois avant le terme, il pourra être demandé au titulaire la prolongation du contrat de location chaque année. La demande fera l'objet d'une proposition de régularisation des loyers mensuels en fonction des nouvelles conditions et de la signature d'un avenant.

Les candidats peuvent proposer des variantes respectant les exigences minimales visées par les dispositions du cahier des charges et de ses éventuelles pièces annexes.

3 options sont prévues :

Lot n°2 (Mini benne ridelles sur porteur VL) : Impériale sur cabine incluant coffre (fermé à clefs et étanche) si pas d'incompatibilité avec le gyrophare.

Lot n°5 (Micro balayeuse): Système de nettoyage des déjections canines.

Lot n°9 (Médiabus) : Auvent électrique.

Conformément à la réglementation en vigueur, un avis d'appel public à la concurrence, répertorié sous le numéro 2010/52CG a été adressé le 21 septembre 2010 aux organes de presse qui l'ont respectivement publié :

- J.O.U.E..... paru le 24 septembre 2010
- B.O.A.M.P..... paru le 23 septembre 2010
- La Provence..... paru le 24 septembre 2010
- Les Nouvelles Publications..... paru le 24 septembre 2010

Cet avis a été inséré sur le site Internet de la ville et a fait l'objet d'un affichage à la Direction des Marchés Publics.

Cette consultation a également fait l'objet d'une dématérialisation : les candidats pouvaient retirer le dossier de consultation par voie électronique par le site de la ville ou celui d'Achatpublic.com.

Le dépôt électronique de l'offre était autorisé.

La date limite de remise des plis a été fixée au Lundi 8 novembre 2010 à 12h.

A cette date, la Direction des marchés publics de la Ville d'Aix en Provence a enregistré 19 plis (version papier uniquement).

Il convient de noter qu'une soixantaine de dossiers ont été retirés par voie dématérialisée.

Pas de dépôt de plis par voie dématérialisée.

Les critères de jugement des offres énoncés dans le règlement de la consultation étaient les suivants :

POUR LES LOTS 1 à 8 et 10 :

<i>Libellé</i>	<i>%</i>
1-Valeur technique	40
2-Prix des prestations	50
3-Délai de livraison	10

POUR LE LOT 9 :

<i>Libellé</i>	<i>%</i>
1-Valeur technique du porteur	30
2-Valeur technique des équipements du caisson	30
3-Prix des prestations	30
4-Délai d'exécution	10

Au cours de la séance du 16 décembre 2010, les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont, au vu du rapport d'analyse, décidé de retenir comme offres économiquement les plus avantageuses celles présentées par :

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>	<i>Entreprises retenues</i>	<i>Prix Unitaires</i>
1	Moto 600/700 cm3 type trail 4 temps	SPIRIT MOTOR AIX	5 596,57 € HT
2	Mini benne ridelles sur porteur VL	Déclaré infructueux	
3	Véhicules électriques	GO ELECTRIX (variante retenue)	12 275,00 € HT
4	Mini benne 4m3 compactable	IRIDE FRANCE	52 724,50 € HT
5	Micro balayeuse	APP ENVIRONNEMENT (avec l'option)	25 000,00 € HT
6	Laveur haute pression eau froide sur porteur	Déclaré sans suite.	
7	Porteur d'eau CCFF	AUTO SPRINTER	41 454,00 € HT
8	Véhicules sanitaires	RENAULT VERDUN	15 092,50 € HT

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>	<i>Entreprises retenues</i>	<i>Prix Unitaires</i>
9	Médiabus	SUD AUTO (variante électrique retenue et option)	124 088,00 € HT
10	Véhicules 4x4	TECHNAMM	19 146,27 € HT

Le lot 2 a été déclaré infructueux par la Commission d'Appel d'Offres du 16 décembre 2010, il fera l'objet d'une relance ultérieure.

Le lot 6 est déclaré sans suite car l'entreprise pressentie a indiqué que le modèle proposé ne correspond plus aux normes en vigueur à compter du 1er janvier 2011.

Enfin, il apparaît possible d'obtenir des participations financières d'autres organismes pour l'acquisition de certains de ces véhicules.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

AUTORISER Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint Délégué aux Marchés Publics à signer les marchés et tous les documents s'y rapportant relatifs à la fourniture de véhicules et engins destinés aux services municipaux avec les sociétés et pour les montants ci-dessus indiqués.

AUTORISER Madame le Maire ou l'Adjoint délégué au Garage à signer toute convention et tout document se rapportant à cette affaire ;

AUTORISER Madame le Maire ou l'Adjoint délégué au Garage à solliciter les différents partenaires financiers de la Ville, notamment le Conseil Général, la Région, la Communauté du Pays d'Aix, l'Ademe, la DRAC, et autres aux fins d'attribution de subventions au plus fort taux, et à signer tout document y afférent ;

AUTORISER Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale à faire recette de ces subventions.

2011.54 - MARCHÉ DE FOURNITURE DE VÉHICULES ET ENGINS DESTINÉS AUX SERVICES MUNICIPAUX – PROGRAMME 2010/2011 - SIGNATURE DU MARCHÉ

Présents et représentés	: 54
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 02 Février 2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**